



L'École supérieure  
de gestion des entreprises



● *Un toast porté à la poursuite des excellentes relations entre le Canada et la République populaire révolutionnaire de Guinée.*

## Relations bilatérales

Au plan bilatéral, la partie guinéenne et la partie canadienne se sont mutuellement félicitées de l'évolution constructive de leurs relations. Elles ont convenu par ailleurs de les intensifier dans tous les secteurs et tout particulièrement dans le domaine de la coopération pour le développement et celui des échanges économiques. A cet effet, elles ont décidé de créer une commission bilatérale qui se réunira périodiquement à des dates fixées par voie diplomatique. S'agissant des questions de coopération pour le développement, les deux parties ont procédé à un échange de vues approfondi sur les voies et moyens devant aboutir à une coopération substantielle et significative entre les deux pays. Plusieurs champs d'action ont été identifiés : une coopération technique, relative à la gestion et à l'allocation des ressources qui débutera par l'envoi d'experts au ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, l'amélioration

et la modernisation des infrastructures (transports, énergie, adduction d'eau), la mise en place des mécanismes plus liquides de transfert afin de répondre rapidement à des besoins urgents. A cet égard, une ligne de crédit sous forme de subvention sera octroyée pour permettre l'acheminement de biens d'équipement et de pièces détachées de même qu'un programme d'aide alimentaire. Enfin, la participation de groupes et institutions canadiens dans le domaine de la recherche, du développement rural, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle sera encouragée par les mécanismes appropriés de coopération canadienne.

## Echanges économiques

S'agissant des échanges économiques, deux importantes réunions à Toronto et à Montréal ont permis à la délégation guinéenne de sensibiliser plus de 200 hommes d'affaires et industriels canadiens aux possibilités intéressantes qu'offre la mise en valeur

des abondantes ressources minières, agricoles et halieutiques, et aux avantages prévus par le code des investissements de la Guinée. La partie guinéenne a notamment encouragé le secteur privé canadien à s'associer avec le gouvernement guinéen dans la création des sociétés mixtes afin de développer les ressources naturelles de la Guinée. Les deux parties ont également évoqué les mécanismes susceptibles de favoriser les apports financiers en provenance de pays tiers aux projets économiques et industriels de la Guinée. A cet égard, la partie canadienne a noté avec intérêt la priorité accordée par la partie guinéenne aux projets de Konkouré et de Mifergui du mont Nimba.

Le Président de la République populaire révolutionnaire de Guinée et Madame Touré ainsi que l'importante délégation ministérielle qui l'accompagnait, ont tenu à exprimer au Gouverneur général et Madame Schreyer, au Premier ministre et au peuple canadien leur vive reconnaissance pour l'accueil chaleureux et amical qui leur a été réservé tout au long de leur séjour en terre canadienne. Il leur a adressé une invitation à visiter la République populaire révolutionnaire de Guinée, invitation dont le principe a été accepté.



● *Des experts canadiens travaillent dans la région de Boké, à 180 km de Conakry, pour la Compagnie de bauxites de Guinée.*